

Handicap

Déclaration de politique

© World Physiotherapy 2023
www.world.physio



Citation recommandée: World Physiotherapy. Policy statement: Disability. London, UK: World Physiotherapy; 2023. Available from: <https://world.physio/policy/ps-disability>

Handicap

World Physiotherapy estime que les kinésithérapeutes sont équipés, grâce à leur formation, pour répondre aux besoins fonctionnels des personnes handicapées(1). Les kinésithérapeutes jouent un rôle essentiel dans la prévention et la réduction des problèmes de santé et des problèmes liés à la santé associés au handicap et dans l'optimisation des résultats fonctionnels, des activités, de la participation et des facteurs environnementaux pour les personnes handicapées.

World Physiotherapy approuve la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et les Règles des Nations Unies pour l'égalisation des chances des personnes handicapées. (2, 3) World Physiotherapy encourage ses organisations membres à promouvoir la mise en œuvre et le suivi de ces conventions ; à soutenir les efforts nationaux pour établir, renforcer et maintenir les services, les systèmes et les politiques nécessaires pour répondre aux besoins de toutes les personnes et de toutes les populations et à défendre le rôle des kinésithérapeutes dans le fonctionnement optimal de l'être humain.

World Physiotherapy soutient sans réserve les droits des personnes handicapées aux opportunités, aux choix, à l'autodétermination et à l'indépendance, et à assumer des rôles dans la société sur la base de l'égalité avec les autres. World Physiotherapy soutient le rôle des kinésithérapeutes pour faciliter la réalisation de ces droits. Le rapport Réadaptation 2030 : un appel à l'action souligne les besoins non satisfaits en matière de réadaptation dans le monde. (4) Plus d'un milliard de personnes handicapées ont besoin d'un ou plusieurs produits d'assistance. (5)

Les kinésithérapeutes proposent des interventions de réadaptation inclusives, fondées sur des données probantes, qui réduisent l'incidence et l'impact de la maladie et du handicap, et favorisent la santé et la qualité de vie. Ces interventions aident les personnes à maintenir et/ou à améliorer leur activité physique, leur indépendance fonctionnelle, leur participation et à réduire la perte dans leurs rôles habituels et coutumiers afin d'atteindre leur plein potentiel.

Conformément à ses politiques et lignes directrices, World Physiotherapy encourage et soutient les organisations membres à :

- veiller à ce que les programmes de formation professionnelle des kinésithérapeutes couvrent de manière exhaustive les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour examiner et fournir des traitements/interventions/éducations (y compris ceux qui concernent les facteurs environnementaux) aux personnes handicapées ;
- répondre aux besoins des personnes handicapées en
 - inclure dans tous les programmes de formation initiale des professionnels de la kinésithérapie un contenu sur le fonctionnement et le handicap et sur la nature multidimensionnelle du handicap⁴
 - produire/mettre à disposition du matériel éducatif sur les possibilités uniques qu'ont les kinésithérapeutes de prévenir les handicaps et d'améliorer le fonctionnement tout au long de la vie
 - produire/mettre à disposition des ressources éducatives et pratiques sur le handicap et la réadaptation
 - inclure du contenu sur les interventions fondées sur des données probantes lors de conférences mondiales de kinésithérapie, régionales et nationales
 - proposer des programmes de formation continue sur le fonctionnement, le handicap et la réadaptation ;
- soutenir l'implication des personnes handicapées dans la planification, la conduite et le compte rendu de la recherche en kinésithérapie ;

-
- soutenir la participation des personnes handicapées à l'élaboration des politiques, des programmes d'études et des services ;
 - soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans la profession en :
 - veiller à ce que les décisions d'admission ou de réadmission à la profession soient fondées sur la compétence à exercer, et non sur le handicap
 - adopter des politiques d'inclusion
 - faire des aménagements raisonnables
 - promouvoir la profession comme une carrière qui intègre les personnes handicapées ;
 - promouvoir l'utilisation des meilleures données probantes pour soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans les sociétés en :
 - utilisant les bases de données existantes et la littérature factuelle sur les interventions cliniques et rentables
 - promouvant la collecte et la publication de données utilisant des classifications internationales normalisées, notamment la CIF pour les données sur le fonctionnement et le handicap (1)
 - faisant connaître les sources de financement de la recherche sur le handicap et la réadaptation ;
 - promouvoir le traitement éthique de tous, quel que soit leur niveau de fonctionnement, en sensibilisant aux questions suivantes :
 - la nécessité de traiter les personnes sur la base de leurs capacités et de leur potentiel, des lois et règlements nationaux et des normes de pratique professionnelle qui régissent la profession
 - les déclarations et lois internationales dans des domaines tels que les droits de l'homme, l'égalité des chances et la discrimination ;
 - éduquer les communautés de professionnels de la santé, les utilisateurs de services et le public sur le rôle et les avantages des kinésithérapeutes en tant que membres essentiels d'équipes interprofessionnelles :
 - publier des informations sur la prévention des handicaps et la réadaptation dans des publications professionnelles
 - sensibiliser les équipes de collaboration interprofessionnelle au rôle important des kinésithérapeutes dans la prévention de la perte fonctionnelle associée à des affections potentiellement invalidantes
 - se référer à d'autres professions et collaborer avec elles, le cas échéant
 - l'échange d'informations relatives au handicap, par exemple par le biais de sites web et de forums;
 - plaider en faveur de la participation des kinésithérapeutes à l'élaboration de politiques, de programmes, de services et de systèmes nationaux ;
 - plaider pour des politiques, des programmes, des services et des systèmes nationaux qui facilitent la prestation efficace de services de kinésithérapie aux personnes vivant avec un handicap et qui respectent les principes suivants :
 - la couverture sanitaire universelle
 - l'accessibilité de l'information et de l'environnement physique
 - accès direct aux services de kinésithérapie

-
- la pratique de la collaboration interprofessionnelle.
-

Glossary (<https://world.physio/resources/glossary>)

Assistive products and technology

Capacity

Disability

Disease

Diversity

Equity

Evidence-based practice (EBP)

Health promotion

Inclusion

International Classification of Functioning, Disability and Health (ICF)

Interprofessional team

Participation

Physical activity

Prevention

Reasonable accommodation

Rehabilitation

Approval, review and related policy information	
Date adopted:	Approved at the 18th General Meeting of WCPT May 2015 Reviewed and re-approved at the 19th General Meeting of WCPT May 2019 Reviewed and re-approved at the 20th General Meeting of WCPT May 2023
Date for review:	2027
Related World Physiotherapy policies:	<p>World Physiotherapy policy statements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ethical principles and the responsibilities of physiotherapists and member organisations • Standards of physiotherapist practice • Patients'/clients' rights in physiotherapy • Quality services • Informed consent • Diversity and inclusion • Physiotherapy documentation and records management <p>World Physiotherapy guidelines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guideline for standards of physiotherapist practice • Guideline for physiotherapy documentation and records management <p>World Physiotherapy endorsements</p> <ul style="list-style-type: none"> • The United Nations Convention on the Rights of the Child • The United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities • The United Nations Standard Rules on the Equalisation of Opportunities for Persons with Disabilities <p>World Physiotherapy: Physiotherapist education framework</p>

References

1. World Physiotherapy. Physiotherapist education framework. London, UK: World Physiotherapy; 2021 [3 Nov 2023]. Available from: <https://world.physio/what-we-do/education>.
2. United Nations. Standard Rules on the Equalisation of Opportunities for Persons with Disabilities. New York, USA: UN; 1993 [24 Nov 2023]. Available from: <https://www.un.org/development/desa/disabilities/standard-rules-on-the-equalization-of-opportunities-for-persons-with-disabilities.html>.
3. United Nations. Convention on the Rights of Persons with Disabilities. New York, USA: United Nations; 2006 [24 Nov 2023]. Available from: <https://social.desa.un.org/issues/disability/crpd/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-crpd>.
4. World Health Organization. Rehabilitation 2030: A Call for Action 2019 [24 Nov 2023]. Available from: <https://www.who.int/initiatives/rehabilitation-2030>.
5. World Health Organization. Priority Assistive Products List (APL) 2016 [24 Nov 2023]. Available from: <https://www.who.int/publications/i/item/priority-assistive-products-list>.

© World Physiotherapy 2023